



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 17/12/2019

Référence		
2019_12_25		
Objet de la délibération		
Choix d'un prestataire pour la refonte du site web pour l'implantation des entreprises en Pays de Brest		
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	23	33
Date de la convocation		
10/12/2019		
Date d'affichage		
10/12/2019		
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0		

L'an 2019 et le 17 Décembre à 10 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas sous la présidence de CUILANDRE François, Président

Présents : M. CUILANDRE François, Président, Mmes : BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, NICOLAS Gaëlle, MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, JACOB Fabrice, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, POUPON Julien, QUILLEVERE Bernard, RAMONE Louis, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BALCON Claudie à M. TANGUY Bernard, GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à Mme BELLEC Claude, SOUDON Chantal à M. POUPON Julien, MM : GOURVIL Armel à M. CUILANDRE François, GUEGANTON Loïc à M. CALVEZ Christian, LORCY Armel à Mme LE VAILLANT Annie, OGOR Pierre à M. CAP Dominique, TALARMAIN Roger à M. LINCOLN Andrew
 Excusé(s) : Mmes : ABIVEN Charlotte, BRUBAN Claudine, MM : GIBERGUES Bernard, KERMAREC Charles, LARS Roger, MELLOUËT Roger, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, RIOUAL Bernard, SALAMI Réza, STEPHAN Yves, TRABELSI Hosny.

Assistaient en outre à la réunion :
 Mmes LE BARS Mickaële, RIOS GUARDIOLA Laura MM : BOHIC Jean-René, CANN Thierry.

A été nommé(e) secrétaire : M LECLERC Patrick

Objet de la délibération :

Choix d'un prestataire pour la refonte du site web pour l'implantation des entreprises en Pays de Brest

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la refonte du site web pour l'implantation des entreprises en Pays de Brest.

Le site www.paysdebrest-immo-entreprises.fr porté par le Pôle métropolitain en partenariat avec les intercommunalités du Pays de Brest est un site de promotion de l'immobilier d'entreprise sur le Pays de Brest. Il a pour objet de rendre visible et attractive des annonces immobilières à destination des entreprises pour faciliter leur implantation et leur développement sur ce territoire.

Un flux de 500 annonces y est diffusé en continu via un réseau d'agences immobilières partenaires, l'audience de ce site sur les 12 derniers mois est de 13 700 sessions et 54 000 pages vues par des entreprises bretonnes (46%) et franciliennes (28%) notamment.

Le projet est de faire évoluer le portail existant avec une ambition et des services élargis, afin de faire de cette plateforme numérique un portail d'accueil au service de chaque intercommunalité.

Ce nouveau portail aura notamment pour objectif de toucher davantage d'entreprises, à la fois au niveau local, régional et national, qui bénéficieront d'un service mutualisé élargi et d'une mise en relation directe facilitée avec les collectivités et leurs partenaires sur le bassin d'emploi. Pour déployer ce nouveau service, de nouveaux partenariats seront initiés avec un large réseau de prescripteurs locaux.

Après analyse des offres, il est proposé au Comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest de :

- Retenir l'offre de la société Technologie Innovation Bretagne,
- Autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, et à l'exécution du contrat.

Prestation	Montant HT
Prestation de refonte du site	19 710 € HT
Prestation de maintenance, d'hébergement annuel et gestion des noms de domaine	2 260 € HT
Montant total HT	21 970 € HT
TVA 20 %	4 394 € HT
Montant total TTC	26 364 € TTC

Cette prestation fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil régional au titre du contrat de partenariat Europe – Région Bretagne – Pays de Brest 2017-2020.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de refonte du site	23 652 €	Conseil Régional - Contrat de partenariat	9 460, 80 €
		Autofinancement public	14 191, 20 €
Total (TTC)	23 652 €	Total (TTC)	23 652 €

Il est proposé au Comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest de :

- Approuver le projet et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- Autoriser le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil régional au titre du contrat de partenariat,
- Autoriser le Président à signer tout document afférant au dossier de demande de subvention.

Décision du Comité syndical :

À l'unanimité, le Comité syndical :

- Retient l'offre de la société Technologie Innovation Bretagne,
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, et à l'exécution du contrat.
- Approuve le projet et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil régional au titre du contrat de partenariat,
- Autorise le Président à signer tout document afférant au dossier de demande de subvention.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre